



RDC/Grands Lacs

Évaluation semestrielle des activités menées dans le cadre de la médiation

Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, médiateur de l'Union africaine pour la résolution de la crise dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) et dans les Grands Lacs, a présidé le lundi 8 juin 2026 à Lomé, une réunion de haut niveau consacrée à l'évaluation semestrielle des activités menées dans ...



PAGE 3

ENVIRONNEMENT



Gouvernance climatique au Togo

Trois documents majeurs en validation

La Cellule nationale de veille climatique passe à l'action. Sous l'autorité du ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique, elle a ouvert, ce mardi 9 juin à Lomé, une session de validation de trois (3) documents majeurs relatifs à la gouvernance climatique.

PAGE 11

DOSSIER / EDUCATION



Système éducatif au Togo

Des réformes qui redonnent le goût de l'école

Les réformes du système éducatif sont importantes. Visant à transformer l'enseignement pour améliorer la réussite des élèves et adapter l'école aux besoins socioéconomiques, elles engagent ...

PAGES 6&7



Grands Lacs/Médiation/UA

Faure Gnassingbé échange avec des représentants des Nations unies

Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a reçu le lundi 08 juin 2026, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC) et, chef de la Monusco ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Togo : plus de 144 000 candidats au BEPC 2026

Le Togo a lancé, ce mardi 9 juin, l'édition 2026 du Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Au total, 144 257 candidats composent jusqu'au 11 juin, dans 403 centres d'examen répartis sur tout le territoire. À Lomé, le ministre de l'Éducation nationale, Mama Omorou, a donné le coup d'envoi officiel et rappelé des consignes strictes pour garantir la transparence des épreuves.

Le dispositif mis en place vise à assurer des conditions uniformes d'examen, de la capitale aux villes de l'intérieur comme Kara, Sokodé et Dapaong. Le contrôle des identités, le respect des horaires et la surveillance renforcée constituent les principaux axes du dispositif.

La session enregistre 70 546 candidates, soit près de la moitié des effectifs, confirmant la progression de la scolarisation des filles au Togo. Les autorités soulignent toutefois la nécessité de réduire les disparités entre zones urbaines et rurales.

Pour la première journée, les candidats ont composé en SVT et en français le matin, puis en éducation civique et morale l'après-midi.

Le ministre a interdit toute présence extérieure dans les centres afin de prévenir les fraudes et perturbations. Les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

TRIBUNE

Bénin

Romuald Wadagni, un leader à la manœuvre !!!

PAGE 9

Nucléaire civil

Le Togo s'oriente progressivement vers son utilisation sûre et sécurisée

Hier, 09 juin 2026, les députés togolais ont participé à une séance plénière entièrement consacrée au nucléaire. Depuis plusieurs mois, le Togo ne cache pas sa volonté de profiter des avantages du nucléaire civil. Pour concrétiser davantage cette ambition, quatre textes de lois ont été adoptés à l'unanimité des députés présents à l'hémicycle. Il s'agit du projet de loi autorisant ...



PAGE 8



SOMMAIRE

Bénin/Diplomatie
Le président béninois de nouveau en tournée au Mali et au Sénégal



P 4

Zones économiques spéciales
La BAD appelle l'Afrique à revoir sa stratégie d'industrialisation



P 5

Commande publique
Une entreprise ayant gagné frauduleusement un marché de la Lonato sanctionnée par l'Arcop



P 8

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

La vente des épices : une mine d'or exploitée par Agossa Ayele dans la région des Savanes

La théorie dominante des économistes est que les contraintes de l'offre telles que des taux d'intérêt élevés et les garanties exigées jouent un rôle majeur dans l'exclusion des femmes du marché formel du crédit. Mais au Togo, depuis 2014, le Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé a réussi à inscrire le pays au rang des nations d'inclusion économique et financière, avec la mise en place effective du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Agossa Ayele, vendeuse d'épices dans la région des Savanes et bénéficiaire FNFI fait partie des succès stories qui confirment la réussite de l'inclusion financière au Togo.



Agossa Ayele

Une épice est une graine, un fruit, une racine, ou une substance végétale dont l'usage la plus connue et la plus populaire est en cuisine pour l'assaisonnement, la coloration et la conservation des aliments. Le marché des épices n'a jamais cessé de croître depuis des décennies. C'est pour cette raison que dame Agossa Ayele, autre fois revendeuse de fruits a finalement opté pour les épices. Elle n'en produit pas. Elle en achète auprès des grossistes et revend en détail. Chez elle,

vous trouverez plusieurs types d'épices dont : poivre noir, gingembre, clou de girofle, ail, oignon, laurier, thym séché. Agossa Ayele n'a vraiment pas connu des débuts faciles. Née dans une famille pauvre, elle a dû quitter ses géniteurs pour vivre avec sa grand-mère. Très rapidement, elle a voulu s'autonomiser et se lance dans la vente de fruits. Mais, cette première activité n'est pas une réussite. Elle opte finalement pour la vente des épices qu'elle

commence avec une petite épargne. Malgré les difficultés à avoir du financement pour agrandir son commerce, elle ne renonce jamais à ses ambitions. Par l'entremise de sa sœur elle découvre les produits du Fonds Nationale de la Finance Inclusive en 2015, et obtient le crédit. Aujourd'hui, elle est l'une des femmes les plus autonomes de sa communauté. « Mon chiffre d'affaires minimum par mois tourne autour de 300 mille FCFA nous confie-t-elle ».

Comme Agossa Ayele, elles sont des centaines de milliers de femmes qui grâce au FNFI arrivent à ne pas s'écrouler et parviennent à initier des AGR et à créer des TPME rentables. Elles ont en commun d'avoir de suite compris que l'échec n'est pas l'opposé de la réussite mais bien une expérience pouvant se révéler très enrichissante. Elles ont également saisi cette belle opportunité que représente le FNFI. « Moi, mes débuts ont été

compliqués. Si mon commerce a pu réellement décoller c'est grâce au FNFI. J'ai eu 5 prêts avec le FNFI ».

Aujourd'hui, Agossa Ayele est bénéficiaire en fin des cycles des produits FNFI, donc éligible pour le produit phare Nkodédé. Elle a mené les démarches nécessaires et attend Nkodédé cycle 1. Avec ce crédit qu'elle aura auprès d'une banque classique partenaire du FNFI, Agossa Ayele compte franchir un cap. « Pour le moment je m'approvisionne à Lomé, mais je veux commencer par voyager et devenir grossiste. Avec Nkodédé, je vais réaliser ce rêve. Je compte notamment aller faire des achats en gros à Mallanville au Bénin », nous confie-t-elle.

Agossa Ayele vise loin. Elle veut notamment à long terme introduire des épices étrangères aux consommateurs locaux. En effet, il existe des milliers d'épices au monde. Et l'ambition d'Agossa Ayele c'est d'identifier les mélanges intéressants, ensuite importer des épices déjà traitées en gros pour les emballer avant la vente, ou en importer en gros prêts pour la vente. Une vraie femme résiliente qui inspire déjà la jeune génération dans sa communauté.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Edy Alley

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima

Edem Dadzie

Caleb Akponou

Affo-Djèlè Alarba

Responsable administrative, financière
et commerciale:
Amah Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

RDC/Grands Lacs

Évaluation semestrielle des activités menées dans le cadre de la médiation

Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, médiateur de l'Union africaine pour la résolution de la crise dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) et dans les Grands Lacs, a présidé le lundi 8 juin 2026 à Lomé, une réunion de haut niveau consacrée à l'évaluation semestrielle des activités menées dans le cadre de la médiation africaine.

présence des facilitateurs, des organisations régionales et des partenaires internationaux à cette réunion d'évaluation, qui témoigne de leur engagement constant en faveur de la paix, de la stabilité et du développement dans la région des Grands Lacs. Il s'est particulièrement

l'Union africaine. Tout en saluant ces avancées, le président du Conseil togolais a souligné la nécessité de poursuivre les efforts afin de renforcer davantage la cohérence et la coordination entre les différents mécanismes de médiation engagés dans le processus de paix dans cette région du continent.

recherche de la paix », a-t-il souligné.

Face à cette détermination, les parties concernées ont salué le leadership du président du Conseil, qui place le dialogue inclusif, la coordination des initiatives diplomatiques et la recherche de solutions africaines au cœur du processus de règlement de la crise. Elles ont également réaffirmé leur engagement à accompagner la mise en œuvre de ses orientations, notamment le renforcement de la confiance entre les acteurs concernés, l'harmonisation des mécanismes de médiation et la consolidation des acquis obtenus sur le terrain.

Des orientations stratégiques pour le second semestre 2026

La réunion a adopté plusieurs orientations notamment le renforcement de la coordination interne entre le bureau du médiateur, le panel des facilitateurs, la Commission de l'Union africaine et le secrétariat conjoint indépendant. Les parties prenantes ont également mis en exergue l'importance de structurer et de mettre à disposition une contribution africaine aux processus complémentaires de Washington et de Doha pour en accroître l'appropriation, la légitimer et en faciliter la mise en œuvre. Les participants ont également appelé l'ensemble des États et organisations engagés dans les efforts de médiation à renforcer leur coopération dans un esprit de solidarité, tout en respectant les responsabilités et les

mandats définis dans l'architecture de médiation adoptée à Lomé le 17 janvier 2026.

Des décisions immédiates

Afin de garder le cap de la dynamique impulsée par le président du Conseil, la réunion a adopté plusieurs mesures destinées à renforcer l'efficacité du processus de médiation. Il s'agit notamment de l'ajustement des plans de travail des membres du panel des facilitateurs pour le second semestre 2026, ainsi que de l'élaboration, dans un délai de quinze jours, d'un plan d'action opérationnel précisant les modalités de mise en œuvre des décisions arrêtées.

Animés d'une volonté collective renouvelée et d'un esprit de responsabilité partagée, les participants se sont engagés à mettre en œuvre avec diligence et cohérence les décisions de la présente réunion, à honorer les engagements souscrits et à œuvrer de concert pour l'avènement d'une paix durable dans l'Est de la RDC, et dans la région des Grands Lacs.

Cette réunion d'évaluation semestrielle fait suite à la réunion de haut niveau sur la cohérence et la consolidation du processus de paix en RDC, et dans la région des Grands Lacs qui s'est tenue le 17 janvier 2026, à l'initiative du médiateur de l'Union africaine. Cette rencontre de Lomé visait à promouvoir l'alignement des différentes initiatives de paix afin de renforcer la centralité du processus de médiation africaine.

Edem Dadzie



Faure Gnassingbé (Crédit photo : Présidence du Conseil)

Cette importante rencontre a réuni autour de la médiation togolaise, les membres du collège des facilitateurs désignés par l'Union africaine, des représentants des Nations unies, de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEAC), de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Faure Gnassingbé a salué la

félicité des progrès accomplis depuis la réunion de Lomé consacrée à la cohérence et à la consolidation du processus de paix en RDC et dans la région.

« Nous avons franchi une étape importante depuis le mois de janvier en mettant davantage d'ordre dans l'architecture de la médiation africaine. Je suis convaincu que cette rencontre marque une avancée significative dans l'amélioration de notre action collective et dans la recherche de solutions durables à cette crise », a déclaré le médiateur de

Un engagement renouvelé en faveur de la paix dans l'Est de la RDC

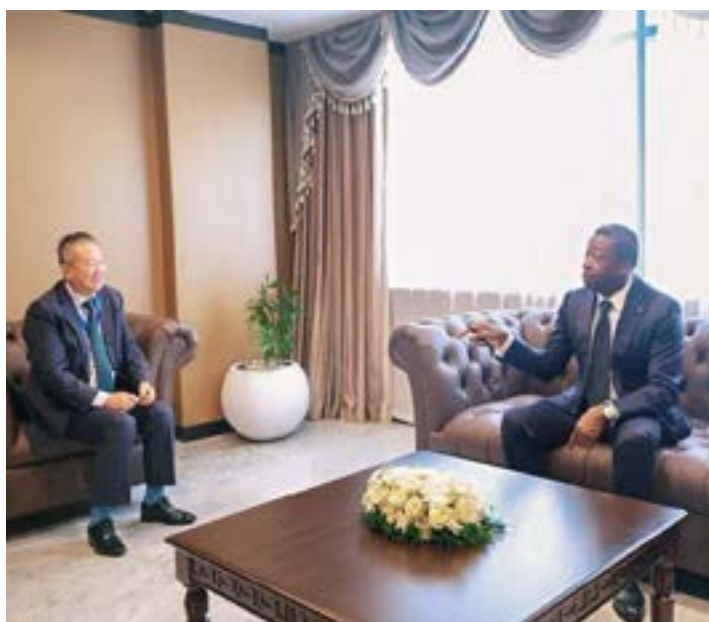
Réaffirmant sa détermination à poursuivre la mission qui lui a été confiée par l'Union africaine, le chef du gouvernement togolais a insisté sur la nécessité de maintenir la mobilisation collective en faveur de la stabilité dans l'Est de la RDC. « Nous poursuivrons cette mission avec humilité, détermination et persévérance. Malgré les difficultés, nous constatons également l'existence de nombreuses bonnes volontés prêtes à nous accompagner dans cette

Grands Lacs/Médiation/UA

Faure Gnassingbé échange avec des représentants des Nations unies

Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a reçu le lundi 08 juin 2026, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC) et, chef de la Monusco, James Swan, ainsi que l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs, Huang Xia.

Ces représentants des Nations unies engagés dans les efforts de paix et de stabilisation dans l'Est de la RDC et dans la région des Grands Lacs, séjournent à Lomé dans le cadre de la réunion semestrielle d'évaluation de la médiation



Faure Gnassingbé (à droite) et un des représentants/Crédit photo : Présidence du Conseil

de l'Union africaine dans cette région du continent. Les échanges ont porté sur les avancées des initiatives diplomatiques en cours et la contribution des Nations unies aux efforts de médiation africaine.

Les représentants des Nations unies ont salué l'engagement du Togo dans les efforts visant à promouvoir la paix, la stabilité et le règlement pacifique des conflits sur le continent africain. Ils ont affirmé leur disponibilité à accompagner les efforts

du président du Conseil, médiateur désigné de l'Union africaine (UA) pour une solution équitable et durable à la crise qui secoue cette partie du continent.

Pour rappel, le médiateur africain et les Nations unies se consultent régulièrement afin de favoriser une approche concertée pour le retour durable de la paix dans l'Est de la RDC et dans l'ensemble de la région des Grands Lacs.

TM

Bénin/Kemi Seba

La demande de remise en liberté provisoire de Kemi Séba reportée au 18 juin

La procédure judiciaire visant l'activiste panafricaniste Kemi Séba entre dans une phase décisive. Réuni le 8 juin à Pretoria, le tribunal sud-africain a choisi de reporter au 18 juin sa décision sur la demande de mise en liberté sous caution introduite par la défense. En attendant, l'intéressé demeure en détention provisoire.

Lors de cette audience, la juridiction a estimé nécessaire de disposer d'un délai supplémentaire pour examiner les éléments du dossier. Ce report prolonge une séquence judiciaire déjà sensible, à la croisée d'enjeux juridiques et politiques entre Pretoria et Cotonou.

Parallèlement, une autre échéance majeure se profile. Le 14 juillet, une audience distincte sera consacrée à l'examen de la demande d'extradition formulée par les autorités béninoises. Cette étape sera déterminante : elle devra

établir si les conditions légales d'un transfert vers le Bénin sont réunies, au regard du droit sud-africain et des engagements internationaux du pays.

Kemi Séba, de son nom civil Stellio Gilles Robert Capo Chichi, a été interpellé en Afrique du Sud pour violation présumée de la législation sur l'immigration. Dans la foulée de cette arrestation, les autorités béninoises ont émis deux mandats d'arrêt à son encontre, renforçant la dimension transnationale du dossier.

Figure controversée du panafricanisme militant et

président de l'ONG Urgences panafricanistes, l'activiste fait depuis plusieurs années l'objet d'une attention particulière de la part de



Kemi Seba

plusieurs États africains. Son positionnement politique et ses prises de parole publiques lui ont valu à la

fois un soutien militant et des contentieux judiciaires récurrents.

L'affaire actuelle s'inscrit dans ce contexte. Elle soulève des

à l'équilibre entre impératifs sécuritaires et libertés individuelles.

À ce stade, deux inconnues majeures demeurent. La première concerne la décision du tribunal sur la liberté sous caution, qui conditionnera la situation immédiate de l'activiste. La seconde, plus structurante, porte sur l'issue de la procédure d'extradition. Celle-ci pourrait redéfinir le cadre judiciaire dans lequel l'affaire sera poursuivie.

Dans l'intervalle, le dossier continue de susciter une attention soutenue, tant sur le plan juridique que politique. Les prochaines audiences devraient en préciser les contours et, surtout, orienter durablement son évolution.

T.M.

Côte d'Ivoire/Politique

Ahoua Don Mello prépare le lancement d'un parti souverainiste depuis Moscou

Radié du PPA-CI de Laurent Gbagbo en mai dernier, Ahoua Don Mello s'emploie désormais à rebattre les cartes politiques ivoiriennes. Selon plusieurs sources concordantes, l'ancien ministre et actuel conseiller spécial du patronat russe pilote depuis Moscou la création d'une nouvelle formation politique à orientation souverainiste, dont le lancement est attendu d'ici au mois d'août.

offre politique nationale tout en consolidant des relais économiques et financiers à l'international. « Il construit une formation politique en Côte d'Ivoire tout en sécurisant les canaux financiers et économiques à l'international. L'un ne va pas sans l'autre », confie cette source. Une approche qui traduit une volonté assumée

personnelle désormais structurée.

Si les contours idéologiques précis du futur parti restent à définir publiquement, la référence à un positionnement souverainiste s'inscrit dans une tendance plus large observée sur le continent, marquée par une remise en question des partenariats traditionnels et une volonté accrue de diversification des alliances internationales.

Reste à mesurer la capacité de cette nouvelle formation à s'ancrer durablement dans le jeu politique ivoirien. Le paysage reste dominé par des forces solidement établies, tandis que l'opposition peine encore à se structurer autour d'une ligne unifiée. Dans ce contexte, l'émergence d'un nouvel acteur pourrait soit fragmenter davantage le camp contestataire, soit, à terme, recomposer les équilibres existants.

En misant sur une stratégie articulée entre base nationale et appuis extérieurs, Ahoua Don Mello fait le pari d'un positionnement différenciant. Mais la réussite de cette entreprise dépendra autant de sa capacité à mobiliser sur le terrain que de la crédibilité politique qu'il saura construire dans un environnement marqué par la concurrence et la méfiance.

T.M.



Ahoua-Don-Mello

Parti le 4 juin pour un séjour de plusieurs semaines en Russie, Ahoua Don Mello supervise à distance les préparatifs organisationnels et stratégiques de ce projet politique. Cette initiative intervient dans un contexte de recomposition progressive de l'opposition ivoirienne, à l'approche des prochaines échéances électorales.

Selon un membre de son entourage, la démarche s'inscrit dans une double logique : structurer une

d'articuler souveraineté politique et autonomie économique.

La trajectoire récente d'Ahoua Don Mello éclaire cette orientation. Longtemps proche de Laurent Gbagbo, dont il fut un fidèle collaborateur, il s'est progressivement imposé comme une figure à part au sein du paysage politique ivoirien, cultivant des réseaux à l'étranger, notamment en Russie. Sa radiation du PPA-CI a acté une rupture politique, ouvrant la voie à une initiative

Bénin/Diplomatie

Le président béninois de nouveau en tournée au Mali et au Sénégal

Moins de trois semaines après son investiture, le président béninois Romuald Wadagni imprime déjà sa marque diplomatique. Le 9 juin, il a enchaîné des visites au Sénégal et au Mali, dans le cadre d'une tournée régionale destinée à rétablir le dialogue entre États ouest-africains, dans un contexte de recomposition géopolitique.

À Dakar, le chef de l'État béninois a été reçu avec les honneurs par son homologue sénégalais, Bassirou Diomaye Faye. Après un accueil à l'aéroport militaire Léopold Sédar Senghor, les deux dirigeants se sont entretenus en tête-à-tête, puis au Palais de la République. Les échanges ont porté sur le renforcement des relations bilatérales, la coopération économique et les enjeux sécuritaires régionaux. Aucune déclaration conjointe n'a été rendue publique à l'issue de la rencontre.

Cette étape sénégalaise intervient dans un contexte politique particulier, marqué par une recomposition institutionnelle à Dakar. Elle illustre la volonté de Cotonou de maintenir des relations étroites avec les États membres de la CEDEAO, tout en élargissant son dialogue au-delà de ce cadre.

Quelques heures plus tard, Romuald Wadagni était à Bamako, où il a été accueilli par le président de la Transition, le général Assimi Goïta. La visite, à forte portée symbolique, s'inscrit dans une dynamique de rapprochement avec les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), dont le Mali est un acteur central.

Au palais de Koulouba, les discussions ont porté sur la sécurité régionale, la

coopération bilatérale et la relance du dialogue politique entre Cotonou et les capitales sahéliennes. Dans un contexte marqué par la montée des menaces transfrontalières, la coordination sécuritaire apparaît comme un enjeu majeur pour les deux pays.

Ce déplacement à Bamako revêt une dimension stratégique. Depuis le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la CEDEAO en 2025, les lignes diplomatiques se sont profondément redessinées. En se rendant dans ces capitales dès le début de son mandat, Romuald Wadagni rompt avec une logique d'isolement et privilégie une approche fondée sur le dialogue direct.

Au-delà des symboles, cette tournée traduit une ambition claire : repositionner le Bénin comme un acteur de médiation entre les blocs régionaux. Entre CEDEAO et AES, Cotonou cherche à maintenir des passerelles dans une sous-région fragmentée.

Reste à savoir si cette diplomatie d'ouverture se traduira par des avancées concrètes. Dans un environnement marqué par les tensions politiques et les défis sécuritaires, la capacité des États à coopérer demeure un enjeu central pour la stabilité de l'Afrique de l'Ouest.

T.M.

Marché financier régional

Le Togo recherche 35 milliards FCFA à travers une nouvelle émission de titres publics

Le Togo poursuit sa stratégie de mobilisation de ressources sur le marché financier régional. Le vendredi 12 juin 2026, le pays prévoit de lever 35 milliards FCFA à travers une émission simultanée de Bons assimilables du Trésor (BAT) et d'Obligations assimilables du Trésor (OAT) sur le marché des titres publics de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa).

Selon l'avis d'appel d'offres, cette opération se répartit entre 5 milliards FCFA de BAT et 30 milliards FCFA d'OAT. Les bons du Trésor proposés présentent une maturité

de 364 jours, tandis que les obligations seront émises sur des échéances de 3, 5 et 7 ans. Les OAT mises sur le marché offrent des taux d'intérêt respectifs de 6,15 % pour la maturité de 3 ans, 6,35 % pour celle de 5 ans et 6,50 % pour celle de sept ans. Chaque titre est émis avec une valeur nominale fixée à 10 000 FCFA, conformément aux pratiques en vigueur sur le marché régional.

Cette levée de fonds s'inscrit dans le cadre du financement du budget de l'État pour l'exercice 2026. Adopté à hauteur de 2 751 milliards

FCFA, ce budget soutient les ambitions du gouvernement en matière d'investissements publics, de développement des infrastructures, de renforcement des services sociaux de base et de transformation économique. L'opération constitue également une nouvelle étape dans le programme annuel de mobilisation de ressources du Trésor public togolais. Pour l'année 2026, les autorités ont fixé un objectif global de 463 milliards FCFA à lever sur le marché financier régional. Depuis le début de l'exercice, le Togo a déjà mobilisé 143

milliards FCFA à travers différentes émissions de titres publics. Ce montant représente environ 31 % de l'objectif annuel visé.

En sollicitant une nouvelle fois les investisseurs de l'espace Umoa, le pays confirme sa présence active sur le marché régional des capitaux. Cette démarche traduit la volonté des autorités de diversifier les sources de financement de l'État tout en maintenant le recours aux instruments financiers disponibles au sein de l'union monétaire ouest-africaine.

E.A

Zones économiques spéciales

La BAD appelle l'Afrique à revoir sa stratégie d'industrialisation

Présentées depuis plusieurs décennies comme des instruments majeurs de transformation économique, les Zones économiques spéciales (ZES) continuent de susciter de grands espoirs en Afrique. Pourtant, malgré leur multiplication à travers le continent, leurs résultats demeurent globalement limités. Dans son rapport intitulé *Indice de l'industrialisation en Afrique 2025*, publié conjointement avec l'Union africaine et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), la Banque africaine de développement (BAD) invite les États africains à repenser leur approche afin de faire des ZES un véritable moteur d'industrialisation durable.

Les ZES sont des espaces bénéficiant de règles plus favorables à l'investissement et à l'activité industrielle que celles appliquées dans le reste du territoire national. Elles regroupent notamment les zones franches, les parcs industriels, les ports

est remarquable. D'une vingtaine de zones recensées en 1990, l'Afrique en compte aujourd'hui près de 230 réparties dans 42 pays. Certaines expériences, notamment à Maurice, au Maroc ou en Afrique du Sud, sont souvent citées comme des références. Toutefois, la majorité des zones africaines restent à un stade de développement limité ou affichent des performances modestes.

Selon le rapport, plus de 40 % des 39 ZES étudiées fonctionnent à moins du quart de leur capacité, tandis que seulement 15 % atteignent leur plein potentiel. Parmi les principales difficultés relevées figurent des prévisions de demande excessivement optimistes, l'insuffisance de compétences locales, le faible engagement du secteur privé ainsi que des problèmes de gouvernance.

Pour inverser cette tendance, la BAD recommande d'intégrer davantage les ZES aux stratégies

valeur régionales et mondiales. Le rapport insiste également sur la nécessité de renforcer les liens entre les ZES et les petites et moyennes entreprises locales. Une meilleure collaboration avec les fournisseurs, les prestataires de services et les entrepreneurs nationaux permettrait de créer davantage de valeur ajoutée et d'assurer la viabilité économique de ces zones sur le long terme.

Autre recommandation majeure : l'abandon progressif d'un modèle reposant essentiellement sur une main-d'œuvre à faible coût et des exigences environnementales limitées. Dans un contexte où les critères de durabilité deviennent déterminants pour l'accès aux marchés internationaux, les pays africains sont invités à promouvoir des normes élevées en matière de protection de l'environnement, de droits des travailleurs, d'économie circulaire et d'inclusion sociale. Pour finir, la BAD plaide pour une meilleure coordination régionale. À l'image de l'ASEAN, qui a développé un vaste réseau de zones spécialisées et complémentaires, l'Afrique gagnerait à harmoniser ses politiques afin de réduire la concurrence entre pays et de renforcer les synergies régionales. La Zone de libre-échange continentale africaine offre, à cet égard, une opportunité stratégique pour transformer les ZES en véritables plateformes d'intégration économique.

Des initiatives comme la Plateforme industrielle d'Adétikopé au Togo ou Gabon Special Economic Zone illustrent déjà cette ambition. Pour la BAD, l'enjeu est désormais de faire de ces espaces non seulement des pôles d'investissement, mais aussi des leviers durables de développement industriel africain.

E.A



ZES de Glodjigbé au Bénin

francs ou encore les zones franches agricoles. Grâce à des procédures simplifiées, des avantages fiscaux et des règles d'investissement plus souples, elles visent à attirer les capitaux, stimuler la production et favoriser le transfert de technologies. Leur expansion sur le continent

nationales de développement. Ces espaces ne devraient plus être de simples enclaves tournées vers l'exportation, mais des catalyseurs capables de renforcer les compétences locales, d'encourager l'innovation et de favoriser l'intégration des entreprises nationales dans les chaînes de

Afrique

La blockchain gagne du terrain malgré des défis persistants

Longtemps associée aux seules cryptomonnaies, la blockchain s'impose progressivement comme l'une des technologies les plus prometteuses pour la transformation économique de l'Afrique. C'est l'un des principaux constats du Rapport économique sur l'Afrique 2026 publié par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (Uneca), qui met en lumière le potentiel croissant de cette technologie dite « de frontière » dans plusieurs secteurs stratégiques du continent.

Selon le rapport, l'écosystème africain de la blockchain poursuit son développement malgré un contexte contrasté. En 2024, les start-up africaines du secteur ont levé 122,5 millions de dollars à travers 30 opérations de financement. Si ce montant représente une baisse de 36 % par rapport à l'année précédente, le nombre de transactions a progressé de 15 %, traduisant une dynamique entrepreneuriale toujours active. Cette évolution témoigne d'un marché encore jeune, où les projets se multiplient mais mobilisent des financements généralement plus modestes. Pour l'Uneca, cette tendance révèle l'existence d'importantes opportunités de croissance dans un écosystème encore en phase de maturation.

Au-delà des investissements, la blockchain commence à démontrer son utilité dans plusieurs domaines de l'économie réelle. Au Ghana, elle est notamment expérimentée dans la sécurisation des transactions foncières afin de limiter les fraudes liées à la propriété immobilière. En Afrique de l'Est, elle facilite déjà les paiements transfrontaliers et les transferts d'argent à moindre coût grâce à des plateformes spécialisées qui réduisent les délais et les frais de transaction.

La technologie trouve également des applications dans les chaînes logistiques internationales. Le système Trade Logistics Information Pipeline permet ainsi le partage en temps réel de données commerciales entre le Kenya et l'Union européenne dans la filière floricole. Cette solution contribue à renforcer la traçabilité des produits et à répondre aux exigences croissantes des marchés internationaux.

Parallèlement, les actifs numériques continuent de séduire une partie des populations africaines. Le Nigeria, le Kenya et l'Afrique du Sud figurent parmi les pays où l'adoption des cryptomonnaies est particulièrement élevée, notamment dans des contextes marqués par l'inflation ou les fluctuations monétaires.

Malgré ces avancées, plusieurs obstacles freinent encore l'essor de la blockchain sur le continent. L'incertitude réglementaire demeure l'un des principaux défis. Les différences de législation entre pays compliquent le déploiement de solutions à grande échelle. À cela s'ajoutent les préoccupations liées à la protection des données, à la cybersécurité, aux risques d'activités illicites et à la volatilité des actifs numériques.

Le manque de compétences spécialisées constitue également une contrainte importante. Développeurs, experts juridiques du numérique ou auditeurs de contrats intelligents restent encore peu nombreux dans de nombreux pays africains.

Pour l'Uneca, l'avenir de la blockchain en Afrique dépendra de la capacité des États à mettre en place des cadres réglementaires cohérents, à renforcer les infrastructures numériques et à favoriser la collaboration entre pouvoirs publics, entreprises et acteurs de l'innovation. Si les fondations sont désormais posées, la transformation du potentiel en résultats durables reste le principal défi des années à venir.

Edy Alley

Système éducatif au Togo

Des réformes qui redonnent le goût de l'école

Les réformes du système éducatif sont importantes. Visant à transformer l'enseignement pour améliorer la réussite des élèves et adapter l'école aux besoins socioéconomiques, elles engagent des décisions politiques bien planifiées. Au Togo, ces réformes s'articulent autour de quatre axes majeurs, objet du présent dossier.

avec la création du corps des professeurs d'école couplée au durcissement des exigences de formation initiale permet de garantir la qualité pédagogique.

Dans la foulée, la volonté du pays de rompre avec le modèle purement académique pour mieux intégrer l'apprentissage technique et répondre aux besoins du marché du travail s'est renforcée

bénéficiaires, est passé de la dénomination de School Assur à School AMU (Assurance Maladie Universelle).

Grâce à la convergence des différentes initiatives et réformes menées dans le système éducatif, le Togo a réussi à faire passer le taux de scolarisation à pratiquement 100 % au cours primaire.

du monde moderne.

L'engagement du gouvernement à promouvoir des réformes dans le système éducatif s'exprime également à travers l'attention portée à l'équité. Des politiques ciblées encouragent la scolarisation des jeunes filles, l'inclusion des enfants issus de milieux défavorisés ou des petits souffrant de handicaps et la prise en compte des besoins spécifiques. Cette approche inclusive réduit les inégalités éducatives. Des stratégies pour redonner goût à l'école

Pour le gouvernement, arrimer le système éducatif sur les besoins socioéconomiques du marché est une priorité. En se positionnant pour des opportunités d'emploi durable, le gouvernement entend réduire le taux de chômage et améliorer la qualité de vie de la population, en particulier des femmes et des jeunes.

Dans cette démarche, l'une des premières stratégies du gouvernement est de travailler à éliminer l'inadéquation entre la formation et l'emploi. Ainsi, ces dernières années, plusieurs réformes sont introduites dans le système scolaire pour adapter la formation au marché de l'emploi.

Ces réformes visent à améliorer l'employabilité des jeunes en les formant à des métiers porteurs et en renforçant leur insertion professionnelle. C'est ainsi que la formation professionnelle se voit renforcée avec l'introduction des instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD).

En amont, le ministère de tutelle entend centrer ces efforts sur l'opérationnalisation du décret sur les passerelles entre enseignement général et professionnel pour favoriser l'emploi des jeunes et mettre en œuvre 3 stratégies nationales adoptées en

2024 que sont : éducation préscolaire, éducation inclusive et enseignement technique, et formation professionnelle.

Toutes ces réformes vont être suivies de projets, notamment celui de la réhabilitation et du renouvellement des équipements techniques des établissements (par exemple, le lycée technique d'Adidogomé) ; de la réhabilitation de salles de classes et de l'acquisition de tables-bancs...

Des réformes majeures, comme la récente généralisation de l'enseignement de l'anglais dès le primaire et le renforcement de l'encadrement pédagogique, font aussi leurs preuves.

Des formations de courte durée pour promouvoir l'emploi

La question de l'emploi des jeunes impose son rythme aux politiques publiques, obligeant à penser des réponses à la fois rapides, efficaces et adaptées aux réalités du terrain. Dans cette recherche d'équilibre entre urgence et pertinence, les formations de courte durée, connues sous l'appellation FCD, s'affirment progressivement comme une solution crédible, portée par une ambition simple mais exigeante : celle de former utilement en peu de temps et de permettre une insertion presque immédiate.

Elles sont conçues dans le cadre de la Feuille de route gouvernementale. Dans le même élan, les réformes engagées ces dernières années pour rapprocher le système éducatif du monde professionnel trouvent ici une traduction concrète. Le décret du 14 octobre 2025 vient consolider cette orientation en facilitant les passerelles entre les différents parcours, permettant aux jeunes de construire des trajectoires plus souples



Le président du Conseil saluant les élèves

Caractérisé par une population à forte dominance de jeunes, le Togo s'est engagé à faire des réformes de son système éducatif une priorité. En s'engageant dans cette logique, celle d'arrimer les formations sur les besoins du marché, le pays articule ses réformes autour de quatre axes majeurs que sont : l'équité d'accès, la qualité de l'enseignement, la valorisation du métier d'enseignant et l'adéquation avec les besoins socioéconomiques.

Porté par la vision de rendre plus inclusif le système éducatif, plusieurs réformes ont été introduites ces dernières dans le système éducatif togolais. La mise en œuvre progressive de la gratuité des frais de scolarité au préscolaire et au primaire publics s'est soldée par une hausse significative des taux de scolarisation.

La revalorisation du statut des enseignants

avec les réformes du curricula d'enseignement. Aussi l'actualisation des contenus scolaires pour les ancrer davantage dans les réalités et les besoins de développement socio-économiques du pays s'est-elle renforcée.

Quand l'inclusion devient une priorité

Les réformes du système éducatif se manifestent au Togo par la régularité des efforts consentis en faveur de l'accès à l'école. Pour y arriver et accroître le taux de fréquentation des élèves à l'école, surtout en milieu défavorisé, il a été lancé le programme des cantines scolaires qui a atteint 300 000 bénéficiaires en 2025. Ce programme à fort impact financé par la Banque mondiale bénéficie de plus en plus de financements de l'État togolais.

C'est aussi le cas du programme de couverture santé qui, dans le but de l'étendre à plus d'élèves et de renforcer la prise en charge des

Quant à celui du secondaire, il est passé de 51,7 % à 61,4 % avec une progression de 10 points de pourcentage au niveau du cycle pour les filles. Ces performances ont également été possibles grâce à la gratuité des frais de scolarité au primaire et à des mesures visant à promouvoir les filles en milieu scolaire.

Au-delà de l'accès aux écoles et des stratégies pour y maintenir les élèves, la question de la qualité de l'enseignement est sur la table. Les réformes curriculaires, le renforcement de la formation initiale et continue des enseignants, ainsi que l'introduction progressive des outils numériques témoignent tous d'une volonté d'adapter le système éducatif aux exigences contemporaines.

L'Éducation nationale est ainsi pensée comme un espace d'innovation, capable de préparer les apprenants aux réalités

et plus cohérentes.

Apprendre vite pour répondre à des besoins réels

À la différence des parcours classiques, souvent longs et parfois éloignés des attentes du marché, les FCD privilégient une approche resserrée, centrée sur l'essentiel. En l'espace de 2 à 6 mois, les bénéficiaires acquièrent des compétences directement mobilisables, grâce à des formations dispensées aussi bien en entreprise que dans des centres spécialisés, où la pratique occupe une place centrale.

Ce choix pédagogique répond à une logique d'efficacité, en orientant les jeunes vers des secteurs où les besoins sont clairement identifiés. L'agriculture, le maraîchage, l'élevage, la pisciculture, la transformation agroalimentaire, mais aussi l'artisanat et les services constituent autant de domaines dans lesquels les opportunités existent et peuvent être rapidement saisies. Ainsi, plutôt que de multiplier les formations sans débouchés, le dispositif fait le pari d'une adéquation fine entre les compétences acquises et les réalités économiques.

Le FNAFPP, un acteur public clé

Si le dispositif tient aujourd'hui sa promesse, c'est en grande partie grâce à l'implication du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP). Ce dernier agit comme un véritable levier, en assurant à la fois le financement des formations et l'accompagnement des acteurs impliqués. En 2020, par exemple, 2 043 personnes ont bénéficié de l'appui du fonds, tandis qu'en 2021, près de 2 000 ont été formées.

Son intervention s'étend à l'identification des besoins en compétences, à l'appui aux entreprises et aux organisations professionnelles dans la conception de leurs projets de formation,

ainsi qu'à la promotion de modèles d'apprentissage plus ancrés dans la réalité du travail, notamment à travers l'alternance.

Cette présence à chaque étape permet de garantir une certaine cohérence d'ensemble et d'éviter les décalages entre l'offre de formation et la demande du marché.

Montée en puissance progressive

Grâce à l'appui régulier du FNAFPP, le développement des FCD s'est appuyé sur une démarche progressive, permettant d'ajuster le dispositif au fil des expériences. Une première phase pilote a concerné 65 jeunes, ouvrant la voie à une extension à 100 bénéficiaires en 2023, puis à 175 en 2024. Aujourd'hui, ce sont 275 jeunes qui ont été formés et accompagnés.

Cette progression s'appuie sur une coordination assurée par la Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage, avec le concours de partenaires techniques et financiers. À ce titre, l'appui de la coopération allemande, à travers ses projets, a joué un rôle déterminant. Le projet ProDED a permis de former 65 bénéficiaires dès la phase pilote, posant les bases du dispositif, tandis que le projet ProEmploi+ a contribué à élargir l'initiative en accompagnant, à ce jour, 349 jeunes.

Depuis 2022, plus de 7 cohortes ont ainsi été formées, représentant plus de 800 bénéficiaires répartis dans une vingtaine de métiers, ce qui traduit une dynamique désormais bien installée.

Insertion facilitée

Mais former ne suffit pas si les bénéficiaires ne disposent pas des moyens nécessaires pour se lancer. C'est dans cette optique que s'inscrit la remise de kits d'installation, organisée le 19 mars 2026 dernier à Lomé au profit de 275 jeunes.

Chaque kit, conçu en fonction du métier

appris, comprend les outils indispensables pour démarrer une activité dans des conditions satisfaisantes. Qu'il s'agisse d'outils agricoles, d'équipements d'irrigation, de matériel d'élevage, d'instruments

viable.

Des investissements en hausse pour soutenir les réformes

Chaque année, un budget est prévu pour le secteur. L'exercice 2026 est marqué par une hausse

vont être consacrés aux programmes et projets du sous-secteur de l'enseignement préscolaire et primaire, 64 milliards de francs à l'enseignement secondaire général et 14 milliards de francs CFA à l'enseignement technique



Le président du Conseil remettant des kits scolaires aux élèves

de transformation ou d'outils de construction, l'ensemble vise à rendre opérationnels des jeunes désormais formés. Cette diversité des équipements fait écho à celle des filières proposées, qui vont du maraîchage et du compostage à la pisciculture, en passant par la production

des montants. 1 143,96 milliards de francs CFA sont alloués aux 30 ministères du gouvernement. L'Éducation nationale fait partie des ministères les plus budgétivores.

Le ministère de l'Éducation nationale est même en tête avec un budget prévisionnel de 212

et à la formation professionnelle.

Aujourd'hui, tous ces leviers sont actionnés pour une réforme en profondeur du système éducatif national.

Certes, des défis subsistent, notamment en matière d'infrastructures,



Un élève bénéficiaire de la cantine scolaire

d'huiles végétales, la transformation de produits carnés et halieutiques, les soins corporels, la maçonnerie ou encore les techniques d'irrigation. Autant de domaines dans lesquels les bénéficiaires peuvent envisager une activité

milliards de francs CFA en 2026. C'est une dotation qui est en hausse de plus de 15 % lorsqu'on la compare à celle de 2025, qui a été arrêtée à 183 milliards de francs.

Dans cette somme, 104 milliards de francs CFA

de financement et d'adaptation aux évolutions démographiques. D'où la nécessité de continuer à innover et à investir dans le système éducatif pour mieux relever les défis de développement du pays.

Caleb Akponou

Nucléaire civil

Le Togo s'oriente progressivement vers son utilisation sûre et sécurisée

Hier, 09 juin 2026, les députés togolais ont participé à une séance plénière entièrement consacrée au nucléaire. Depuis plusieurs mois, le Togo ne cache pas sa volonté de profiter des avantages du nucléaire civil.

Pour concrétiser davantage cette ambition, quatre textes de lois ont été adoptés à l'unanimité des députés présents à l'hémicycle. Il s'agit du projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la Convention sur la sûreté nucléaire, adoptée à Vienne le 17 juin 1994 ; le projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, adoptée le 5 septembre 1997 à Vienne en Autriche. Les deux autres textes sont : l'avant-projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire, adopté à Vienne en Autriche, le 26 septembre 1986 ; et le projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique, adoptée à Vienne en Autriche le 26 septembre 1986.

Le Togo, comme tout pays

en développement, et sous les orientations du président du Conseil Faure Gnassingbé, s'oriente donc progressivement vers l'utilisation du nucléaire civil. Le pays est conscient des multiples avantages tirés de l'utilisation du nucléaire à des fins

l'Énergie et des Ressources minières, Robert Koffi Messan Eklo, il ne s'agira pas de gros réacteurs qui sont très coûteux et plus complexes à mettre en œuvre, notamment en ce qui concerne la sécurité humaine et environnementale, mais

a rappelé les accidents nucléaires de Tchernobyl dans l'ex Union soviétique et de Fukushima, survenus respectivement en 1986 et en 2011. Il est donc normal que des mesures de sécurité soient prises en amont. Ainsi, déjà en 2012, le

fixer la composition, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité, et pour nommer les membres de son Comité stratégique.

Pour le professeur Komi Sélom Klassou, président de l'Assemblée nationale,



civiles, notamment dans le domaine de la santé, de l'énergie, de la recherche scientifique, du secteur agricole, de l'environnement, du changement climatique et de l'eau.

Selon le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, chargé de

de petits réacteurs modulaires, voire de micro réacteurs modulaires.

Même si le nucléaire est un choix avisé pour le Togo, l'on ne doit pas ignorer que son usage comporte des risques. Le président du groupe parlementaire Union pour la République (Unir), Atcholé Aklesso,

Togo a adhéré à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le pays a adopté le 10 juin 2020, la loi n°2020-006 sur l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique du nucléaire. Il a également créé l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires (ANSSN). Des décrets ont ensuite été pris pour

les quatre textes adoptés hier sont le pilier de l'ambition que portent les plus hautes autorités du pays. « Au-delà de ces textes, c'est l'avenir de notre pays dans le domaine du nucléaire pacifique qui se joue », a indiqué le chef de la représentation nationale.

E. Dadzie

Commande publique

Une entreprise ayant gagné frauduleusement un marché de la Lonato sanctionnée par l'Arcop

Dans une décision rendue publique le mardi 02 juin 2026, le Comité de règlement des différends (CRD), organe chargé d'étudier et de trancher les conflits liés aux marchés publics de l'Autorité de régulation de la commande publique (Arcop), a prononcé une sanction disciplinaire à l'encontre de la société PAPIER PLUS SARL. Cette entreprise, selon la décision de l'Arcop, aurait fait des déclarations mensongères dans le cadre d'une procédure d'acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit de la Loterie nationale togolaise (Lonato).

La décision, rendue le 2 juin, fait suite à l'examen de la



Aftar Touré Morou, directeur général de l'Arcop

Demande de renseignement de prix restreinte (DRPR) n°001/2026/LNT du 23 mars 2026 relative à l'acquisition

de fournitures de bureau et de consommables informatiques, notamment pour le lot n°2.

Selon les éléments contenus dans la décision n°033-2026/Arcop/CRD, l'instance de régulation a été amenée à examiner des irrégularités portant sur des informations fournies par l'entreprise dans le cadre de la procédure de passation du marché. Ces faits sont susceptibles de constituer une violation des principes de transparence et d'intégrité qui régissent la commande publique au Togo.

Le Comité de règlement des différends, après analyse du dossier au regard des dispositions de la loi relative

aux marchés publics et des textes réglementaires en vigueur, a statué en formation disciplinaire sur les manquements reprochés à l'entreprise.

Cette décision s'inscrit dans la volonté des autorités de renforcer la transparence, l'équité et la crédibilité du système de commande publique, en sanctionnant tout comportement susceptible de fausser la concurrence ou d'altérer la sincérité des procédures de passation des marchés publics.

La rédaction

Bénin

Romuald Wadagni, un leader à la manœuvre !!!

Lorsqu'un dirigeant se sait en mission et veut vraiment l'assumer avec rigueur et dignité, ses premiers pas le démontrent à suffisance, sans qu'il ne crie gare. Au Bénin, le nouveau Président, Romuald Wadagni s'est vu confier, le 24 mai dernier, le destin de plus de près de 15 millions d'âme, à travers une remarquable cérémonie d'investiture sur l'esplanade du Palais de Congrès de Cotonou. L'endroit s'était montré exigü pour accueillir plusieurs délégations dont celles des trois pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES).

Le même jour, en soirée, il rend public son gouvernement dont la structure et les personnalités ont des profils à la fois de technocrates et d'hommes de poigne. Ces choix judicieux pour structurer l'architecture gouvernementale sont déjà un signal révélateur des nobles ambitions qui animent le premier responsable et qu'il entend leur transmuter à travers un leadership qui repose, essentiellement sur l'humain. Ceci est d'autant plus vrai que dès le tout premier conseil des ministres, tenu le 28 mai au palais de la Marina, le Président Wadagni a fait adopter une série de mesures urgentes visant à toucher, directement, le quotidien du citoyen béninois.

Dans le secteur de la santé, le gouvernement fait une dotation d'un milliard pour le stock d'intrants servant à une prise en charge systématique et sans condition aucune, de tous les patients en situation d'urgence et dont le pronostic vital est engagé. Dix autres milliards sont alloués pour doter tous les centres de santé d'équipements d'eau et d'électricité.

Le jeune Président veut en outre faire de l'éducation de la fille et du jeune, un moteur de base servant à forger des citoyens compétents et utiles à la nation. Désormais, la scolarisation des jeunes filles est exempte de frais dans l'enseignement général et technique public. Vingt milliards sont également mobilisés pour équiper tous les établissements scolaires d'infrastructures d'eau et d'électricité, afin d'offrir un cadre propice d'éducation et de formation de la jeunesse.

Conscient de la place primordiale que doit occuper l'activité agricole dans le processus de développement d'un pays, le chef de l'Etat a initié plusieurs mesures incitatives pour susciter l'émulation au sein de secteur et ainsi en faire la principale activité économique du pays. En conséquence, pour la campagne 2026-2027, l'Etat a décidé d'instaurer des subventions spécifiques servant à récompenser l'effort de production et de sécuriser les usines locales. Selon le tonnage produit, l'agriculteur peut bénéficier d'une subvention de 10 fca/ kg, ce qui, au bout du compte, constitue une manne financière non négligeable pour les grandes productions de coton, d'acajou, de soja, de riz etc.

D'autres mesures opportunes sont prises, pour renforcer la protection sociale des citoyens, leur sécurité et leur cadre de vie sur l'ensemble du territoire.

Tous ces efforts engagés à l'amorce de son premier mandat, nécessitent, impérativement une mobilisation plus accrue et plus efficiente des ressources financières conséquentes, afin d'y faire face. Ayant été, pendant dix années consécutives, l'argentier du pays à partir du ministère stratégique de l'économie et des finances, le Président Wadagni en a pratiquement le secret. Ainsi, dès ce premier conseil des ministres, il a doté les principales régies financières de nouveaux responsables. C'est le cas notamment de la direction générale des douanes, des impôts, du budget etc. qui sont confiés à des compétences avérées dans leurs domaines respectifs. Le but est, évidemment, de propulser une dynamique nouvelle, axée sur l'efficacité et la culture de résultat.

Concomitamment à ces initiatives internes qui dotent l'administration publique d'un squelette robuste pour plus d'efficacité, le président béninois a également entrepris une action diplomatique courtoise à travers une tournée dans le voisinage et la sous-région. Tour à tour, il s'est rendu, en moins d'une semaine, au Nigéria, géant voisin de l'Est, au Niger dont les relations étaient particulièrement en berne sous l'ère Talon, au Burkina Faso, au Togo voisins et en Côte d'Ivoire. Dans chacun de ces pays, le chef de l'Etat du Bénin a manifesté sa volonté ferme d'entretenir des relations constructives pour des échanges

commerciaux et économiques sains. Il a exprimé sa volonté d'entretenir des liens de fraternité et d'amitié qui favorisent l'établissement d'un écosystème propice à l'inter-échange, à la sécurisation rigoureuse des citoyens et à la prospérité partagée.

Le profil qui joue en sa faveur

Le Président Wadagni, 49 ans, s'est déjà construit l'histoire des grands hommes dont les traces résistent au temps et à l'espace. Bien qu'issu d'une famille relativement noble, le jeune Romuald n'a jamais dormis sur ses lauriers, tel un jouisseur ou un saprophyte dont les yeux sont exclusivement rivés sur la fortune déjà produite par les parents géniteurs. Il s'est appliqué à exercer sa cervelle pour étudier à fond, à se spécialiser dans le domaine de l'expertise comptable et à décrocher, méritoirement, des emplois de prestige dans des structures de références tel que le cabinet Deloitte repéré comme un géant de l'Audit et Conseil dans le monde. En moins de dix ans d'emploi, il a grimpé tous les échelons pour devenir directeur général des bureaux de cette structure en République Démocratique du Congo.

Son débauchage en 2016 de ce cabinet par l'ancien Président Patrice Talon, pour en faire son ministre de l'économie et des finances n'était pas des plus aisés. Mais la fibre patriotique et le sens du devoir vis-à-vis de la nation qui l'a vu naître et lui a tout donné, ont eu raison de lui. Les résultats flamboyants qu'il laissera en dix ans à la tête de ce portefeuille transversal de l'économie et des finances relèvent presque du génie. En deux mandats, il a hissé l'économie béninoise au rang des plus dynamiques d'Afrique, alors qu'elle était assez branlante quelques années plus tôt. Son humilité, son sens de l'humain et ses qualités professionnelles sont, de toute évidence, des boussoles ayant amplement favorisé l'ouverture des portes du succès et de la prospérité qu'il expérimente depuis ses premiers pas professionnels jusqu'aujourd'hui.

A l'image des grands leaders qui ont su impacter l'humanité et construire une belle histoire par leurs œuvres immarcescibles, puisse le Président Wadagni se montrer toujours constant et cohérent dans la culture et l'exaltation de ses valeurs humaines, même du haut de ce piédestal de l'Etat béninois qu'il occupe de nos jours. Il est certes vrai que l'exercice de cette haute fonction d'Etat égare, très souvent, des âmes assez moins trempées qui se laissent emporter par les apparats du pouvoir et devient piteusement de leur mission sacerdotale de service du pays. Ces derniers courent malheureusement les rues dans divers pays sur notre continent et donnent le regrettable sentiment que l'Afrique est un continent maudit où l'épanouissement du peuple demeure un leurre et le développement, une utopie.

Mais nous gardons l'intime espoir que ces belles pages que l'actuel Président béninois a déjà eu le mérite d'écrire dans son parcours exemplaire, constitueront pour lui, le combustible qui va alimenter sa flamme intérieure et sa rage de victoire et de succès dans son aventure avec ses millions de concitoyens.

Ce prix de la constance et de la cohérence, ce prix du sacrifice et du sens le plus élevé du devoir, s'il parvient à le payer, malgré les tentations et les pièges inhérents au pouvoir, lui permettra non seulement de consolider ses attributs de leader charismatique, mais aussi, de laisser un impact indélébile dans le quotidien du citoyen béninois. C'est alors qu'il le veuille ou non, il sera d'emblée inscrit dans le registre des rares héros de l'histoire des peuples d'Afrique, qui ne les auront jamais trahis.

Luc K. ABAKI

En un clic, payez votre TVM par  sur l'application **OTR TVM** Disponible sur Google Play 

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

Campagne nationale de reboisement

Les résultats atteints représentent encore moins de 4% de l'objectif fixé pour 2030

Selon les données officielles, la déforestation progresse actuellement à un rythme de 0,42% par an, tandis que le reboisement ne couvre que 0,14%. En chiffres, cela représente une disparition annuelle de 5 679 hectares de forêts contre seulement 2 000 hectares reboisés. Le déficit est considérable : près de 3 679 hectares perdus chaque année, soit l'équivalent de plus de 5,5 millions d'arbres qui disparaissent du territoire togolais.

Cette situation a déjà des conséquences concrètes dans plusieurs régions du pays. Les populations observent des sources d'eau qui tarissent progressivement, des récoltes agricoles en baisse, des températures plus élevées et des saisons de pluies devenues imprévisibles. Dans les régions de la Kara et des Savanes, de nombreux agriculteurs constatent un appauvrissement des sols lié à la disparition du couvert végétal. Sur le littoral, l'érosion côtière progresse et menace certaines localités.

Face à cette urgence environnementale, le gouvernement togolais a fixé en 2021 un objectif ambitieux : reboiser un

togolais. La fabrication d'un seul sac de charbon nécessite l'abattage de 10 à 15 arbres, contribuant fortement à la destruction du couvert forestier. L'agriculture extensive sur brûlis représente également une menace importante. Dans les régions des Plateaux, de la Kara et des Savanes, des espaces forestiers sont régulièrement incendiés afin de créer de nouveaux champs.

Cette pratique appauvrit rapidement les sols et favorise l'avancée de la désertification. À cela s'ajoutent les feux de brousse incontrôlés qui ravagent chaque année des milliers d'hectares de végétation durant la saison sèche. Souvent provoqués pour la chasse ou par simple négligence, ces incendies fragilisent durablement les écosystèmes. L'exploitation forestière illégale constitue un autre facteur préoccupant. Des essences précieuses comme le caïlcédrat, l'iroko ou le samba sont exploitées sans véritable plan de gestion durable, notamment dans les régions des Plateaux et Maritime.

Enfin, l'expansion rapide

de sensibilisation environnementale.

Journée nationale de l'arbre : 49 ans après, une tradition toujours vivante face à l'urgence écologique

Le 1er juin 2026, le Togo a célébré la 49ème édition de la Journée nationale de l'arbre, instaurée en 1977 pour lutter contre la désertification. Près d'un demi-siècle après son lancement, cette initiative historique demeure l'un des symboles les plus forts de l'engagement environnemental du pays. Mais au-delà du geste symbolique de planter un arbre, cette journée représente-t-elle encore une véritable mobilisation citoyenne pour la préservation de l'environnement ? Car malgré les efforts entrepris depuis plusieurs décennies, la pression sur les ressources forestières demeure forte.

Les grands massifs forestiers comme la forêt de Misahöhe dans les Plateaux, la forêt d'Akloa ou encore le Parc de Fazao-Malfakassa figurent désormais parmi les principaux espaces naturels à préserver. De même, les mangroves du littoral togolais, entre Aného et Kpémé, jouent un rôle essentiel dans la protection des côtes contre l'érosion et dans la survie de nombreuses espèces de poissons et de crustacés indispensables à la pêche artisanale.

Au-delà de son importance écologique, la Journée nationale de l'arbre conserve également une forte portée citoyenne et culturelle. Dans plusieurs localités, écoles, associations, services publics et communautés se mobilisent chaque année pour participer aux opérations de reboisement. Les spécialistes rappellent également l'importance des arbres dans l'équilibre climatique et la santé publique. Un arbre adulte de néém (*Azadirachta indica*), ou de karité (*Vitellaria paradoxa*) peut produire suffisamment d'oxygène pour permettre à deux personnes de respirer quotidiennement. « Nos ancêtres vivaient avec la forêt. C'est à nous d'en rendre compte à nos enfants. Planter, c'est aussi honorer la mémoire de ceux qui nous ont précédés »,

souligne la communication officielle autour de cette célébration.

À l'heure où les effets du changement climatique se font de plus en plus ressentir, la Journée nationale de l'arbre apparaît donc non seulement comme un héritage historique, mais aussi comme un appel renouvelé à la responsabilité collective en faveur de l'environnement. Avec l'instauration d'une campagne de reboisement, toute la saison pluvieuse est désormais dédiée à cette activité salvatrice.

Campagne nationale de reboisement : un bilan encourageant après cinq années d'efforts

Cinq ans après le lancement de la campagne nationale de reboisement, les autorités togolaises dressent un bilan jugé encourageant, marqué par une progression constante du nombre de plants mis en terre et une mobilisation croissante des populations à travers le pays. Initiée en 2021 dans le cadre de l'ambition gouvernementale de reboiser un milliard de plants d'ici 2030, cette campagne vise à restaurer le couvert forestier national et à lutter contre les effets du changement climatique, de la désertification et de l'érosion des sols.

Selon les chiffres officiels, les résultats enregistrés entre 2021 et 2025 montrent une montée progressive en puissance des opérations de reboisement. En 2021, année de lancement de la campagne, 3 303 000 plants avaient été mis en terre sur une superficie de 4 500 hectares. L'année suivante, les performances ont fortement progressé avec 5 207 250 plants reboisés sur 8 255 hectares, soit une hausse de 57,7% par rapport à 2021.

En 2023, la dynamique s'est poursuivie avec 7 890 316 plants mis en terre sur 10 376 hectares, correspondant à une progression supplémentaire de 51,5%. Pour l'année 2024, les autorités ont recensé 9 142 273 plants reboisés sur 11 544 hectares, soit une augmentation de 15,9% comparativement à l'année précédente. Mais c'est surtout l'année 2025 qui marque un record depuis le lancement du programme. Au total, 13 376 349 plants ont été mis en terre sur 14

377 hectares, représentant une progression de 46,3% par rapport à 2024.

En cinq ans, la campagne nationale de reboisement totalise ainsi 38 919 188 plants mis en terre sur une superficie globale de 49 052 hectares. Malgré ces avancées, les autorités rappellent que les résultats atteints représentent encore moins de 4% de l'objectif fixé pour 2030. Le rythme des plantations devra donc s'accélérer considérablement dans les années à venir afin d'atteindre la cible d'un milliard de plants.

Au-delà des statistiques, plusieurs localités du pays commencent déjà à observer les effets positifs du reboisement. Dans la préfecture de Bassar, certaines communautés ayant souffert de l'assèchement de leurs sources d'eau ont vu leurs puits se remplir à nouveau après plusieurs années de reboisement des têtes de bassin versant. Dans la région des Plateaux, les femmes productrices de karité bénéficient également de la protection des karités, dont les noix génèrent des revenus importants à travers les marchés locaux et les exportations vers l'Europe.

Dans le nord du pays, dans la préfecture de Tône, des brise-vents d'acacias plantés autour des champs contribuent à protéger les cultures contre les vents secs de l'harmattan et à améliorer les rendements du mil et du sorgho. Sur le littoral, entre Lomé et Aného, la replantation de filaos le long des plages participe aussi à la lutte contre l'érosion côtière qui menace certaines habitations et terres agricoles.

Pour les autorités, ces résultats démontrent que le reboisement ne constitue pas seulement un enjeu environnemental, mais aussi un levier de protection des ressources en eau, de soutien à l'agriculture et d'amélioration des conditions de vie des populations. Le gouvernement appelle ainsi chaque citoyen à poursuivre les efforts afin que la campagne nationale de reboisement devienne une véritable dynamique collective au service des générations futures.

Edem Dadzie



Le professeur Dodzi Komla Kokoroko, ministre de l'Environnement, le 1er juin 2026 à Aképé, préfecture de l'Avé

milliard de plants d'ici 2030 afin de faire passer la couverture forestière nationale de 24,24% à 26%. Pour atteindre cette cible, le pays doit produire et planter environ 100 millions de plants chaque année sur près de 67 000 hectares. Un défi immense qui nécessite la mobilisation de l'ensemble de la population. Les autorités insistent notamment sur la nécessité de changer certaines pratiques qui accélèrent la disparition des forêts.

Parmi les principales causes de la déforestation figure la production de charbon de bois, principale source d'énergie utilisée par de nombreux ménages

des villes comme Lomé, Sokodé, Kara ou Atakpamé entraîne une réduction progressive des espaces boisés périurbains. Pour les autorités, le reboisement ne peut donc plus être considéré comme une simple activité symbolique. Il s'agit désormais d'un enjeu stratégique pour préserver les ressources naturelles, protéger l'agriculture, sécuriser les ressources en eau et lutter contre les effets du changement climatique.

« Quand la dernière forêt sera coupée et le dernier cours d'eau asséché, l'Homme comprendra qu'on ne mange pas l'argent », rappelle une sagesse populaire souvent citée dans les campagnes

Coopération universitaire

L'Université de Lomé désormais liée à Creighton University par un accord d'une durée de 5 ans

L'Université de Lomé a signé le vendredi 05 juin dernier, un accord-cadre de coopération avec Creighton University, une université jésuite basée à Omaha, dans l'État du Nebraska aux États-Unis. La convention a été signée par le président de l'Université de Lomé, le professeur Kossivi Hounaké, et le président de Creighton University, Révérend Père Daniel Hendrickson.

Nouveau pas de l'Université de Lomé dans le cadre de son

plan de rayonnement sur le plan international, ce nouvel accord traduit, d'après la présidence de l'institution, « la volonté des deux institutions de développer des partenariats durables dans les domaines de la formation, de la recherche et du partage des connaissances ».

« Ce partenariat prévoit notamment la mise en place de programmes conjoints de formation et de recherche,



Le président de Creighton University, Révérend Père Daniel Hendrickson et le professeur Kossivi Hounaké

la mobilité des étudiants, enseignants et chercheurs ainsi que l'organisation d'activités scientifiques telles que des colloques et

séminaires. Il favorisera également le partage de ressources académiques et le développement de projets d'intérêt commun », lit-on

dans une publication de l'Université de Lomé.

D'une durée initiale de cinq ans renouvelable, cette coopération accorde une attention particulière à la protection de la propriété intellectuelle et à la confidentialité des informations échangées dans le cadre des projets de recherche. Il établit également les principes devant encadrer la valorisation des résultats issus des travaux menés conjointement.

Le partenariat ouvre en outre, de nouvelles perspectives de coopération scientifique et académique au bénéfice de la communauté universitaire.

La rédaction

Economie togolaise

Une croissance au-delà des prévisions des institutions internationales

L'économie togolaise a enregistré une croissance de 6,3 % en 2025, selon les comptes nationaux annuels publiés en mai par l'Institut national de la statistique (Inseed). Ce résultat dépasse nettement les projections des institutions financières internationales.

Le secteur tertiaire confirme son rôle moteur dans l'économie nationale, avec une valeur ajoutée estimée à 3 403,8 milliards FCFA et une progression de 7,0 % en volume. Les activités de transport et d'entreposage se distinguent particulièrement, en

de 9,9 %, soutenu par la consommation intérieure et les activités de transit.

Dans le secteur secondaire, la croissance atteint 7,5 %, portée par les performances remarquables de la construction (+16,9 %) et de la fabrication de matériaux de construction (+27,4 %). Les industries extractives enregistrent, de leur côté, une hausse de 10,6%.

Ces résultats dépassent les anticipations des partenaires multilatéraux. La Banque mondiale tablait sur une croissance de 5,0



Badanam Patoki, ministre de l'Économie et de la Veille stratégique

hausse de 16,2 %, tandis que le secteur de l'information et de la communication bondit de 17,2 %.

Le commerce affiche également une forte dynamique, en croissance

%, tandis que le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait 5,3 %.

Avec L'Observateur (c'est quel journal? un peu plus de précisions dans la signature SVP)

Gouvernance climatique au Togo

Trois documents majeurs en validation

La Cellule nationale de veille climatique passe à l'action. Sous l'autorité du ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique, elle a ouvert, ce mardi 9 juin 2026 à Lomé, la validation de trois (3) documents majeurs relatifs à la gouvernance climatique.

Le premier document est relatif à l'analyse de genre et à l'inclusion du genre dans les rapports biennaux de transparence et les communications nationales. Le deuxième, à la mise à jour des informations sur les circonstances nationales et les arrangements institutionnels, et le troisième, à l'engagement des parties prenantes et aux mécanismes de règlement des griefs.

À l'occasion, les travaux ont été ouverts par Dr Nabede Pyabalo, directeur de cabinet du ministère de l'Environnement, en présence du chargé de programme du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Pour Dr Nabédé, les changements climatiques constituent aujourd'hui l'un des effets majeurs auxquels le Togo est confronté. Ils se manifestent à travers l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, la dégradation des ressources naturelles, les perturbations des systèmes agricoles et les risques croissants pour les populations les plus vulnérables.

Bien que n'étant pas un pays à forte production de gaz à effet de serre, les données

climatiques du Togo sur les cinq (5) dernières décennies ne sont pas reluisantes. Elles montrent une tendance préoccupante à la hausse des températures.

« Entre 1960 et 2010, la température moyenne a augmenté d'environ 2

cadre des Nations unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris sur le climat.

« Dans ce contexte, le Togo doit disposer d'informations fiables, actualisées et inclusives pour assurer un meilleur suivi des actions



°C à Lomé, tandis que les observations nationales indiquent un réchauffement généralisé du climat, accompagné d'une diminution de la pluviométrie et du nombre de jours de pluie », a mentionné Dr Nabédé.

Face à cette situation, cet atelier, qui intervient dans un contexte marqué par le renforcement continu de l'engagement du Togo en faveur de l'action climatique, devra durant deux (2) jours amener les parties prenantes à échanger, à partager les expériences et à apporter des contributions pertinentes ; celles susceptibles d'enrichir les différents rapports.

Un engagement pour la Convention des Nations unies Selon Ouro-Gouni Baraima, coordonnateur du rapport biennal de transparence (1 BTR), les travaux de l'atelier s'inscrivent en droite ligne de la mise en œuvre des dispositions de la Convention-

climatiques, rendre compte des progrès accomplis et orienter efficacement les politiques de développement durable », a-t-il mentionné avant d'ajouter: « La validation de ces études représente une étape décisive du processus. Elle permettra de recueillir les observations et recommandations des parties prenantes afin d'améliorer les documents produits et de garantir qu'ils répondent aux exigences du Cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris tout en tenant compte des réalités nationales ».

Notons que le projet est mis en œuvre par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le PNUD après approbation en octobre 2024. Bénéficiant d'un financement global de 1 233 000 dollars US, il est exécuté sur une durée de 48 mois, soit quatre (4) ans.

Caleb Akponou

NOTRE APPLICATION

économies
AFRICAINES

sur



**GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE**

Emportez l'économie partout avec vous en téléchargeant notre application, votre source exclusive d'analyses multisectorielles percutantes

